

Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du premier tour.

Engagements :

Les engagements devront parvenir par écrit au Golf de RONCEMAY **au plus tard le lundi 13 mai 2024** accompagnés des droits d'inscription chèque à l'ordre du Golf de RONCEMAY :

Adulte : 80€ et membre RONCEMAY et membres AS : 40€.

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du règlement. Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

La journée d'entraînement sera les mardi 14 et mercredi 15 mai, sur réservation auprès du secrétariat.

Comité de l'Epreuve :

- Un représentant du club.
- L'arbitre représentant la Ligue Bourgogne.
- Le représentant de la Commission sportive.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de tours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Si l'épreuve devait être annulée pour des raisons sanitaires, les chèques d'inscriptions ne seraient pas encaissés